

Le 14 juin 2019

[Traduction]

Personnel infirmier

M. D'Amours : Monsieur le président, il faudra recruter plus de 2 400 infirmières au cours des cinq prochaines années, mais nous nous heurtons à la résistance du gouvernement conservateur actuel en ce qui concerne le recrutement de nouveau personnel infirmier et infirmier praticien. Le premier ministre confirmerait-il si son gouvernement a reçu un rapport sur le recrutement et le maintien en poste du personnel infirmier dans la province provenant d'un groupe de travail composé de représentants du milieu universitaires, des organisations d'infirmières et d'autres groupes? Le premier ministre expliquerait-il pourquoi son gouvernement garde ce rapport secret depuis janvier?

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, rien n'est gardé secret ici. Tout ce que nous faisons, Monsieur le président, c'est veiller à établir une stratégie, en travaillant, comme l'a dit le député d'en face, avec l'Association des infirmières et infirmiers, le Syndicat des infirmières et infirmiers, les universités de la province, les divers ministères et les RRS, afin d'établir une stratégie provinciale pour le personnel infirmier qui répond à nos besoins à cet égard. Voilà exactement ce que nous nous efforçons de faire depuis le début.

Bien franchement, Monsieur le président, je l'ai dit à maintes reprises sur le parquet de la Chambre et je vais le redire : Il ne suffit pas de jeter par les fenêtres 8,7 millions de dollars année après année sans jamais créer les places additionnelles que cela était censé créer. Voilà les questions difficiles que nous posons. Nous voulons dépenser efficacement l'argent dont nous disposons et obtenir le personnel infirmier qu'il nous faut dans la province.

M. D'Amours : Monsieur le président, si le rapport n'est pas secret, je mets le ministre au défi de déposer aujourd'hui le document à l'Assemblée législative. Il est clair que nous devons voir le rapport. Nous devons prouver aux gens que nous sommes ici pour travailler pour eux.

Monsieur le président, bien que le gouvernement dise qu'une pénurie de personnel infirmier se fait sentir dans la province, il n'engage tout simplement pas de personnel infirmier et il économise ainsi de l'argent. Nous avons entendu dire que deux personnes récemment diplômées à titre d'infirmières praticiennes et des infirmières immatriculées avaient signé des contrats avec la Nouvelle-Écosse. Pourquoi le gouvernement laisse-t-il le personnel infirmier quitter la province lorsqu'il en faut partout dans la province? Est-ce parce que vous ne voulez simplement pas investir dans les ressources humaines en santé pour le bien de la province et de la population du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, la difficulté ici, c'est qu'il s'agit d'un milieu concurrentiel, comme le député d'en face y a fait allusion. La situation n'est pas particulière au



Nouveau-Brunswick. Elle sévit partout au pays. Diverses régions vivent une crise liée au recrutement du personnel infirmier. Nous sommes en concurrence avec d'autres régions.

Ce que je peux dire au député d'en face, c'est que nous établirons une stratégie qui présentera tout un éventail de possibilités, dont celle de parcourir le pays pour ramener des infirmières dans la province. Il s'agira d'inciter plus de néo-Canadiens que jamais à venir ici, au Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire des infirmières du monde entier, et de voir à ce que nous ayons en place les programmes de transition adéquats. Il faudra faire en sorte que nous obtenions les résultats voulus de la part de nos universités. Au bout du compte, nos programmes universitaires doivent répondre à nos attentes au chapitre de la formation du personnel infirmier, Monsieur le président.

M. D'Amours : Monsieur le président, si le ministre parle du rapport, il devrait le rendre public et le déposer à la Chambre aujourd'hui — pas demain, aujourd'hui — pour faire en sorte que nous sachions ce qui se passe.

Monsieur le président, des représentants de UNB ont rencontré des responsables du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour discuter de l'augmentation du nombre de places à partir de 2019. En janvier 2019, UNB a envoyé une proposition au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, soit le ministère relevant du ministre, pour augmenter le nombre de places en sciences infirmières au cours des cinq prochaines années. UNB a ensuite recruté et accepté 28 nouveaux étudiants en plus d'avoir rempli les 98 places prévues en 2018 pour les étudiants de première année. Avant que le ministre annonce les compressions au programme de sciences infirmières, ces étudiants avaient reçu leur lettre d'admission pour septembre 2019. Le ministre expliquerait-il pourquoi les renseignements en question n'ont pas été fournis à la Chambre et pourquoi le gouvernement a annulé le financement?

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, je l'ai déjà dit et je vais le redire : Chaque année, pendant un certain nombre d'années, 8,7 millions de dollars ont été jetés par les fenêtres, et nous n'avons obtenu aucun résultat. Avant d'annoncer une stratégie, nous devons nous assurer que celle-ci permet aux universités de la province de produire les résultats que nous exigeons d'elles.

Je connais les parlementaires d'en face. Je sais que, selon eux, il est acceptable de continuer à dépenser de l'argent sans obtenir de résultats. Je sais qu'ils croient cela. Nous ne croyons pas qu'une telle approche soit acceptable. Je l'ai déjà dit et je vais le redire : Nous ne pouvons pas continuer à agir ainsi dans la province, et le gouvernement actuel ne procédera pas ainsi, Monsieur le président.

[Original]

M. D'Amours : Monsieur le président, nous avons besoin de personnel infirmier et de personnel infirmier praticien dans l'ensemble des régions du Nouveau-Brunswick. Le ministre a



en main un rapport, et cela, depuis janvier 2019. C'est lui le ministre et c'est son gouvernement. Ce rapport visait à régler le problème de recrutement et de maintien du personnel infirmier et du personnel infirmier praticien.

Le ministre laisse partir vers la Nouvelle-Écosse et d'autres provinces des infirmiers et infirmières et des infirmières et infirmiers praticiens nouvellement diplômés. Quand ce gouvernement et ce ministre prendront-ils leurs responsabilités en vue de s'assurer de les embaucher? Ce n'est pas seulement un problème de recrutement, c'est aussi une question d'embauche.

Il faut que ce gouvernement et ce ministre prennent leurs responsabilités et qu'ils embauchent immédiatement ces diplômés qui, sinon, continueront à s'en aller travailler dans d'autres provinces canadiennes ou ailleurs pendant que des gens, dans chacune de nos circonscriptions, ont besoin de personnel infirmier et de personnel infirmier praticien. C'est clair. Quand prendront-ils leurs responsabilités?

[Traduction]

L'hon. M. Holder : Je m'en voudrais de ne pas citer les propos de l'ancien député de Shediac—Cap-Pelé. Il avait l'habitude de prendre la parole à la Chambre pour dire que tout était possible avec des « si » lorsqu'il faisait allusion à l'ancien gouvernement. Après tout, les gens d'en face ont eu des années pour régler la question, Monsieur le président. Il est assez incroyable qu'ils prennent la parole aujourd'hui.

Nous élaborerons, en concertation avec toutes les parties prenantes concernées, une stratégie pour doter la province en personnel infirmier. D'ailleurs, contrairement au gouvernement précédent, elle ne sera pas griffonnée au dos d'une serviette de table à l'instar de tout ce qu'il a fait, comme l'entente conclue avec Saint John ou Énergie NB, et j'en passe. Voilà un parti qui a déjà adopté à toute vapeur des mesures sans obtenir de résultats. Nous dépenserons l'argent de façon stratégique dans la province, Monsieur le président, et nous produirons des résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick.

[Original]

Développement économique

M. D. Landry : Hier, à la Chambre, le premier ministre a déclaré qu'il était fermement opposé à l'utilisation de l'argent des contribuables pour le développement économique. Si tel est le cas, pourquoi a-t-il fortement appuyé l'énorme allègement fiscal négocié par Irving Oil Company avec la ville de Saint John, qui a fait en sorte que cette dernière a perdu des millions de dollars en impôts, chaque année, pendant 25 ans?



[Traduction]

L'hon. M. Steeves : Savez-vous quoi? Le développement économique est notre raison d'être. Nous visons à développer l'économie, à économiser de l'argent et à équilibrer le budget. Savez-vous quoi? Nous poursuivons nos efforts acharnés dans tous les secteurs d'activité. Savez-vous quoi? Cela comprend des mesures aussi simples que les mesures législatives ayant trait au revenu passif pour éviter que le taux d'imposition applicable à l'industrie et aux petites entreprises passe de 2,5 % à 14 %. Voilà ce que le gouvernement actuel a accompli. Le crédit d'impôt pour frais de scolarité incite nos étudiants à rester et à travailler ici. Voilà ce que le gouvernement actuel a accompli.

Nous avons aidé les membres de coopératives grâce à la *Loi sur les associations coopératives*. Nous avons aidé les caisses populaires et assuré leur stabilité dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick grâce à notre *Loi sur les caisses populaires*. Nous avons tant fait pour que toutes les petites entreprises puissent obtenir des prêts auprès de ces établissements. Nous avons déployé tant d'efforts pour toutes les petites entreprises du Nouveau-Brunswick. Le développement économique est important. C'est le but ultime de notre parti et de notre mandat.

[Original]

M. D. Landry : Monsieur le président, je suis certain que le ministre n'a pas compris ma question, puisqu'il n'y a pas répondu ; alors, je vais la répéter en anglais.

[Traduction]

Hier, le premier ministre a dit à la Chambre qu'il s'opposait fermement à l'utilisation de l'argent des contribuables pour financer le développement économique. Si tel est le cas, pourquoi a-t-il appuyé si fortement l'énorme allègement fiscal qu'Irving a négocié avec la ville de Saint John, laquelle a renoncé à des millions de dollars chaque jour pendant 25 ans?

L'hon. M. Steeves : Nous avons soutenu les contribuables. Savez-vous quoi? Nous soutenons les gens. Nous soutenons les entreprises du Nouveau-Brunswick. Nous faisons preuve de diligence raisonnable au nom des gens du Nouveau-Brunswick. En ce qui concerne l'état des finances de Saint John, nous faisons preuve de diligence raisonnable afin d'avoir un meilleur aperçu de la situation. Savez-vous quoi? Nous ne dépensons pas simplement l'argent. Nous examinons les endroits où il est affecté. Nous gérons le tout de façon responsable.

Nous faisons preuve de diligence raisonnable en ce qui a trait au respect de la loi et nous y veillerons. Le dernier gouvernement ne l'a pas fait. Nous faisons preuve de diligence raisonnable à l'égard de la gestion de Travail sécuritaire NB. Les gens du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ont soutenu les petites entreprises et le développement économique grâce à de simples économies auprès de Travail sécuritaire NB, en abaissant sur-le-champ de 0,30 \$ le taux de cotisation de 2,90 \$. Ils le réduiront de nouveau



d'ailleurs. Nous faisons preuve de toute la diligence qui s'impose et nous accomplissons tout ce travail pour favoriser le développement économique et les entreprises, petites et grandes, au Nouveau-Brunswick. Voilà ce que le parti accomplit.

[Original]

M. D. Landry : Je n'ai quand même pas reçu ce que j'appellerais une réponse. Lorsque cet accord a été signé par Irving Oil Company, sa valeur dépassait largement 100 millions de dollars. Selon l'annonce que le premier ministre avait faite à l'époque, cela allait créer 20 emplois permanents après la construction.

Monsieur le président, le premier ministre peut-il nous dire pourquoi ce qui était bon pour Irving n'est pas bon pour les autres aujourd'hui?

[Traduction]

L'hon. M. Steeves : Savez-vous quoi? Ce qui profite aux entreprises du Nouveau-Brunswick profite à toute la province, que ce soit à Saint John grâce à Irving... Si c'est bon pour les affaires, c'est bon pour les entreprises. Toutefois, nous ne gaspillons pas l'argent. Nous examinons où il va.

Une somme de 1,7 million de dollars a servi à financer la tentative manquée visant à faire venir les Jeux de la Francophonie au Nouveau-Brunswick. Nous l'avons lu ce matin dans les nouvelles de la CBC, n'est-ce pas? Qu'en est-il d'Atcon? Une somme de 70 millions de dollars est partie en fumée, et ce, contre la volonté de cadres supérieurs de la fonction publique qui disaient aux parlementaires du côté du gouvernement ce qu'il ne fallait pas faire. Ces derniers ont malgré tout dépensé la somme en question.

Nous examinons des mesures et procédons comme il faut. Nous considérons des projets, les analysons et dépensons judicieusement les fonds, Monsieur le président. Voilà ce qui importe au parti. Voilà ce qui devrait importer au Nouveau-Brunswick, Monsieur le président.

Dépenses du gouvernement

M. Harvey : Monsieur le président, le discours du trône rend compte habituellement de l'orientation que le gouvernement prendra. Eh bien, Monsieur le président, les parlementaires en question n'agissent pas selon leurs dires. Je vais citer quelques passages du discours du trône :

Tous les parlementaires seront conviés aux séances d'information sur le budget et recevront des renseignements actualisés concernant l'état de nos finances.

Votre gouvernement travaillera avec tous les partis pour examiner le mandat d'Opportunités Nouveau-Brunswick.



Votre gouvernement satisfera à la demande de la vérificatrice générale en réalisant un examen par tous les partis des fonds que le gouvernement affecte aux subventions et aux incitatifs.

Monsieur le président, rien de tout cela ne s'est produit de l'autre côté de la Chambre. Les gens d'en face ont une propension à ne pas agir. Je le sais, et la population du Nouveau-Brunswick le constate. Ce sont des paroles vides, vides de sens, Monsieur le président. Quand le gouvernement actuel honorera-t-il les engagements qu'il a pris dans le discours du trône envers les gens de la magnifique province qu'est le Nouveau-Brunswick? Quand les gens d'en face défendront-ils le Nouveau-Brunswick, Monsieur le président?

[Original]

L'hon. M. Gauvin : Merci, Monsieur le président. Je suis fier de dire que, pour ce qui est de mon ministère, j'ai invité maintes et maintes fois tous les gens à venir me voir. Nous nous sommes assis là souvent. Du côté de l'opposition, seulement un député libéral est venu me voir à mon bureau. Il s'agit du porte-parole en matière du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, et il n'est pas ici ce matin. Je lui ai dit : Tu as bien travaillé ; tu as droit à une journée de congé. C'est le seul qui est venu me voir.

(Exclamations.)

L'hon. M. Gauvin : Je retire mes paroles. Je suis désolé d'avoir dit qu'il n'était pas ici.

Cela étant dit, c'est le seul député qui est venu me voir.

Le président : Monsieur le ministre, vous l'avez mentionné une fois ; ensuite, vous avez retiré vos paroles, mais vous l'avez mentionné une deuxième fois.

[Traduction]

M. Harvey : Monsieur le président, voilà qui montre le genre de réponses que nous obtenons des parlementaires de ce côté-là de la Chambre. Ils tiennent des propos incompréhensibles et ils parlent à n'en plus finir. Ils ne comprennent pas la réalité, Monsieur le président. Le député a pris la parole et... J'ai posé une question à la ministre responsable d'Opportunités NB, mais c'est le vice-premier ministre qui a pris la parole.

La ministre responsable d'Opportunités NB prendra-t-elle la parole à la Chambre et expliquera-t-elle aux gens du Nouveau-Brunswick, en ce qui concerne les éléments que je viens de mentionner — ils se trouvaient dans le discours du trône, Monsieur le président —, pourquoi le gouvernement ne prend pas les mesures en question? J'aimerais comprendre cela. Merci.

L'hon. M^{me} M. Wilson : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face. Le député d'en face a été invité à venir à mon bureau, où il est venu, et je lui en suis très reconnaissante. Tous les autres parlementaires sont aussi les bienvenus dans mon bureau en



tout temps. Nous sommes tous ici pour la même raison, et je serai toujours ravie de vous y accueillir pour discuter de développement économique.

Je dois dire que nous, les gens du gouvernement actuel, avons fait un travail extraordinaire en si peu de temps au nom de la province. À l'heure actuelle, la confiance des propriétaires d'entreprise à l'égard de l'économie est à un niveau inégalé depuis des années. Ils sont enthousiastes. Ils créent des emplois. Ils font bouger les choses. Ils réinvestiront et feront croître leur entreprise, car ils savent que le gouvernement actuel est là, en leur nom, et fait tout son possible.

Je vais mentionner que, au cours des quatre dernières années, le secteur privé a perdu 5 800 emplois. Nous remplacerons ces emplois et en créerons plus encore, et nous vous montrerons comment le tout sera fait de la bonne façon. Merci.

Réforme fiscale

M. Lowe : En mars, la Chambre a adopté une motion enjoignant au Comité de modification des lois de tenir des audiences sur les exonérations fiscales accordées à l'industrie lourde. Ces exonérations peuvent avoir des répercussions importantes sur les budgets des municipalités, particulièrement à Saint John. La ministre dirait-elle à la Chambre quand les audiences auront lieu?

[Original]

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Je remercie le député d'en face. Je peux répondre en français.

[Traduction]

Je vais toutefois répondre dans l'autre langue en raison de la question posée.

Merci beaucoup. Il s'agit de notre dernier jour de séance à la Chambre, et, en cette toute dernière journée, je suis très contente de me faire poser une question, soit une question très importante. Bien sûr, nous nous réunirons, et je ne peux penser à une meilleure façon de passer l'été que de le passer ici, à la Chambre, à débattre de questions aussi importantes. Le Comité de modification des lois se penchera sur la question que le député d'en face a soulevée, mais une autre question sera aussi examinée, bien sûr. J'espère que le député d'en face est tout aussi enthousiaste que moi à l'idée de passer la période estivale à Fredericton à examiner des questions aussi importantes. J'ai très hâte de me mettre à la tâche.

Politique sociale

M^{me} Harris : Monsieur le président, le gouvernement actuel avait promis une réforme du système d'aide sociale ; nous avons donc présumé que celle-ci serait présentée à l'Assemblée



législative. Encore une fois, rien n'a été présenté. La seule action du gouvernement actuel aura été de miner la vie des familles bénéficiaires de l'aide sociale en supprimant d'excellents programmes, comme les droits de scolarité gratuits et la prestation pour aidant naturel, et en éliminant plus de 600 emplois pour étudiants. Qu'est-il advenu de la réforme du système d'aide sociale? Quand la ministre commencera-t-elle à défendre les gens pour qui elle a le privilège de travailler et empêchera-t-elle le premier ministre Higgs de continuer à suivre l'exemple de Doug Ford en réalisant sans cesse des compressions et en nuisant aux personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick? Quand défendra-t-elle enfin les intérêts des gens les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre depuis 2010 et de travailler non seulement pour les gens de Saint John Lancaster, mais aussi pour la population du Nouveau-Brunswick.

En 2016, la ministre du Développement social m'a dit que la proclamation d'une mesure législative concernant la prise en charge d'enfants par la famille élargie aurait lieu très bientôt. En 2017, un autre ministre responsable du Développement social m'a dit que la proclamation d'une mesure législative concernant la prise en charge par la famille élargie aurait lieu sous peu — soit dans quelques semaines et non des mois — et que, un an plus tard, nous n'en parlerions plus.

Monsieur le président, dans les six mois qui ont suivi l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement, l'adoption d'une mesure législative concernant la prise en charge par la famille élargie a eu lieu. Les dispositions en question ont fait l'objet de mises à jour et de corrections. Nous aurons très bientôt au Nouveau-Brunswick les lois et règlements nécessaires en ce qui a trait à la protection de l'enfance. Monsieur le président, je regrette que nous n'ayons pas pu réaliser en six mois la réforme en matière de développement social. Je ne peux imaginer que nous ne puissions pas y arriver, mais je peux assurer aux gens d'en face que nous y travaillons.

Programme d'action du gouvernement

M. Austin : Monsieur le président, l'automne dernier, nous avons des choix importants à faire au sein de notre caucus. D'abord, nous avons décidé de faire tomber le précédent gouvernement libéral pour donner aux Progressistes-Conservateurs la possibilité de gouverner. Ensuite, nous avons le choix : soit rester les bras croisés et ne rien accomplir, comme nos amis les Rouges et les Verts sortis tout droit d'une émission humoristique, soit participer aux travaux et réaliser concrètement les changements dont le Nouveau-Brunswick avait grandement besoin. Nous avons choisi la deuxième option.

Monsieur le président, nous avons deux ou trois mois pour nous préparer à la session d'automne ; voilà l'occasion d'établir un plan afin de produire des résultats. Je pose ma question au premier ministre. Quelle vision le gouvernement actuel envisage-t-il de proposer pour la session d'automne?



[Original]

L'hon. M. Gauvin : Merci, Monsieur le président. Tout d'abord, merci pour la question. C'était très important pour le gouvernement d'éloigner le bateau de la tempête. Nous l'avons fait. Maintenant, c'est le temps pour tous les gens du Nouveau-Brunswick d'embarquer dans le même bateau. Cela veut aussi dire les 49 parlementaires qui sont assis à la Chambre.

Cela passera par les petites et moyennes entreprises. Nous devons faire mieux. Les contributions des secteurs privé et public ne peuvent pas être égales. C'est comme un serpent qui se mange la queue ; c'est une recette pour un désastre. Donc, tous les gens du Nouveau-Brunswick doivent être impliqués et embarquer ensemble dans le même bateau, pour se diriger vers des lieux plus prospères. C'est ce que nous avons promis et c'est ce que nous allons faire pour les gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. Austin : Monsieur le président, au cours de l'été, notre objectif sera de définir une stratégie qui donnera des résultats à notre retour à l'automne. Durant cette période, mon équipe et moi planifierons la suite de la démarche en faveur de véritables changements en vue de notre retour à l'Assemblée législative. Le cadre visera notamment à instaurer une réforme fiscale globale, ce qui comprendra l'élimination de la double imposition, à adopter une approche fondée sur le bon sens relativement aux politiques linguistiques et à restructurer le rôle du gouvernement dans la vente de boissons alcoolisées et de cannabis.

Je vais reposer la question : Le premier ministre s'engagera-t-il à travailler avec nous trois afin de concrétiser les objectifs mentionnés, entre autres?

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Nous travaillerons non seulement avec l'Alliance des gens, mais aussi avec les parlementaires du côté de l'opposition, les Libéraux, et nous travaillerons avec le Parti vert.

Oui, nous amorçons des changements. Savez-vous quoi? Une belle occasion se présente cette semaine de travailler ensemble sur la *Loi sur les caisses populaires* et la *Loi sur les coopératives*. La semaine dernière, nous avons tenu une séance d'information technique, et tous les partis ont dit qu'elle avait été très utile. Nous procéderons de nouveau ainsi.

En ce qui concerne l'examen du régime fiscal, oui, nous en effectuons un. Nous y travaillons depuis deux ou trois mois. L'examen se poursuivra une bonne partie de l'automne. Monsieur le président, j'ai bon espoir que nous aurons des réponses d'ici à décembre. D'accord?

La ministre a déjà parlé de l'examen concernant le développement social. L'examen sur le cannabis est en cours. Voilà une compagnie qui a besoin d'aide. Oui, nous continuerons aussi à examiner cette situation, à examiner le modèle d'affaires et à chercher les possibilités de



changements. Nous nous efforcerons aussi de ne pas dépenser davantage l'argent des contribuables du Nouveau-Brunswick.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Cet été, pendant la deuxième semaine de juillet, le premier ministre se rendra en Saskatchewan pour assister à la rencontre des premiers ministres canadiens, qui sera marquée par l'absence du premier ministre du Canada. L'occasion permettra au premier ministre de notre province, à l'écart peut-être, de parler brièvement avec les premiers ministres de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Étant donné que les gens du Canada atlantique ont bien plus d'intérêts en commun qu'avec les gens du Canada central ou de l'Ouest canadien, ce sera le bon moment pour inviter les autres premiers ministres de l'Atlantique à une réunion au Nouveau-Brunswick. Il est urgent d'établir des stratégies communes pour s'attaquer aux défis avec lesquels sont aux prises nos quatre provinces, ici dans l'Est, relativement aux soins de santé, au vieillissement de la population et aux menaces que pose le dérèglement climatique sur les collectivités et les familles. Le premier ministre s'engagera-t-il à inviter les autres premiers ministres de l'Atlantique à un sommet au Nouveau-Brunswick avant la reprise des travaux parlementaires à l'automne?

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question portant sur la coopération. Absolument, nous devons examiner toutes les façons dont nous pouvons coopérer, et le premier ministre a été très clair dans ses nombreuses déclarations à ce sujet : Nous devons trouver des façons de faire tomber les barrières, non seulement dans l'ensemble du pays, dans le cas de nos partenaires du Canada central et de l'Ouest canadien, mais aussi, comme le député le souligne à juste titre, auprès de nos collègues du Canada atlantique. Voilà pourquoi, la semaine dernière, lorsque le député a pris la parole pour demander au ministre de la Santé s'il y avait une volonté de travailler avec les autres partis aux questions liées aux soins de santé, la réponse a été affirmative. Le gouvernement actuel veut coopérer avec les autres partis.

Je peux dire que, en ce qui a trait à l'éducation, j'ai tendu la main aux parlementaires d'en face et j'ai remercié le député du fait que la porte-parole en matière d'éducation participe aux discussions multipartites à cet égard, comme l'a fait la personne de l'Alliance des gens qui est porte-parole en matière d'éducation et même, à l'occasion, le porte-parole du Parti libéral. Voilà donc de la coopération. Celle-ci peut s'étendre aux deux côtés de la Chambre ainsi qu'à l'ensemble de la région et du pays.

L'observation du député est bien prise en considération. Je veillerai à transmettre le message au premier ministre, et nous espérons pouvoir aller de l'avant en collaborant de part et d'autre de la Chambre et avec toutes les régions du pays. Merci.

M. Coon : Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick et les autres provinces du Canada atlantique subissent les conséquences de, eh bien, la conquête de l'économie par les grandes banques et les sièges sociaux de Montréal et de Toronto. Nous sommes toujours victimes du



favoritisme des gouvernements fédéraux, qu'il s'agisse des Rouges ou des Bleus, qui nous discriminent au profit du Canada central ou de l'Ouest. Pensez-vous que la réalité est dure, Monsieur le président? Le premier ministre du Canada a nommé un député de Mississauga ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Le temps est encore une fois venu de nous tenir debout et de refuser les miettes de la Confédération. Toutefois, pour être pris au sérieux au sein de la fédération, la côte Est doit présenter un front uni, non pas avec les premiers ministres de l'Ouest, des Prairies ou de l'Ontario, mais avec les premiers ministres du Canada atlantique. Le premier ministre fera-t-il de la formation d'un front commun avec les premiers ministres King, McNeil et Ball une priorité? Monsieur le président, je serais ravi, tout comme le serait le chef de l'opposition officielle de l'Île-du-Prince-Édouard, d'aider les premiers ministres conservateurs et les premiers ministres libéraux à communiquer. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Lorsque des idées d'unité sont présentées dans une partie de la province, je trouve malheureux que des idées de division et de séparation y font contrepoids ailleurs. Pourquoi ne pouvons-nous pas travailler avec des partenaires de l'Ouest et de l'Est? Nous formons un pays. Il s'agit du Canada, et nous devrions travailler ensemble.

Nous ne devrions jamais entendre de déclarations à l'Assemblée législative selon lesquelles une province est plus importante qu'une autre. Il s'agit d'un moyen que les gens du Canada central ont parfois utilisé contre notre province ; donc, le point de vue que le député fait précisément valoir a déjà servi d'arme contre nous. La dernière chose que nous devrions faire, c'est d'apporter de l'eau au moulin de ceux qui affirment que l'Est canadien a plus ou moins d'importance ou que l'Ouest canadien a plus ou moins d'importance. Toutes les provinces de la Confédération sont égales. Toutes les provinces de la fédération devraient travailler ensemble.

Nous devrions effectivement travailler avec les autres premiers ministres du Canada atlantique, mais pourquoi donc ne le ferions-nous pas en même temps que nous travaillons avec des gens dans d'autres régions du pays? Pourquoi donc n'essaierions-nous pas de dégager des éléments communs dans notre formidable pays? J'espère que le député reconsidérera ses propos. Nous travaillerons avec tout le monde, Monsieur le président.

Éducation

M. C. Chiasson : Les gens du gouvernement aiment certainement travailler avec Doug Ford, Monsieur le président.

Dans le discours du trône, le gouvernement nous a promis une loi concernant la liberté en milieu scolaire. Nous savons qu'une promesse des Conservateurs n'en est pas vraiment une et que le ministre aime garder tout le pouvoir et l'autorité en réserve. Alors, je demande au ministre : Quand verrons-nous cette loi?



L'hon. M. Cardy : Je suis très content de répondre à la question. J'ai ainsi l'occasion de faire quelque chose que je n'ai malheureusement pas pu faire depuis un certain temps. Monsieur le président, l'une des mesures que j'ai prises quand je suis devenu ministre a été de créer un groupe multipartite sur l'éducation afin que les parlementaires et les porte-parole des autres partis se réunissent pour parler des questions liées à l'éducation. Nous avons eu une réunion, et, malheureusement, un député d'un parti a dit par la suite qu'il ne tenait pas particulièrement à participer, car il craignait que cela puisse être utilisé contre lui à des fins politiques.

Fait intéressant — assez intéressant —, j'ai eu de bonnes discussions avec la personne du Parti vert et de bonnes discussions avec celle de l'Alliance des gens ; elles connaissent donc la réponse à la question. Le député d'en face la connaîtrait aussi s'il avait répondu à l'invitation à une réunion dans mon bureau il y a deux ou trois semaines. Toutefois, étant donné qu'il n'a malheureusement pas donné suite à mon invitation, je suis très content de répondre à la question aujourd'hui. Nous tiendrons le sommet sur l'éducation du 16 au 18 octobre, et le processus débouchera sur une mesure législative. Encore une fois, le député aurait été au courant s'il avait simplement répondu à mes appels. Merci, Monsieur le président.

Programme d'action du gouvernement

M^{me} F. Landry : Le discours du trône promettait aussi que les ministres se réuniraient régulièrement avec les porte-parole des autres partis et qu'un tableau de bord en ligne serait créé afin de suivre l'évolution des changements ou constater leur absence. Cela n'a pas été fait. Toutes les belles paroles qui figurent dans le discours du trône sur une meilleure concertation et une plus grande transparence seront bientôt offertes dans la section réservée aux oeuvres de fiction de votre librairie locale. Je demande au premier ministre : Qu'est-il advenu de toutes ses promesses visant une meilleure concertation et plus de transparence?

[Original]

L'hon. M. Gauvin : Monsieur le président, je remercie la députée pour sa question. Encore une fois, je ne la comprends pas, car, pas plus tard que cette semaine, nous avons eu une rencontre avec la députée d'en face pour parler d'un sujet qui était très important pour sa région. Nous n'avons pas refusé et nous nous sommes présentés à la rencontre. Il y avait aussi là le député d'Edmundston—Madawaska-Centre.

Nous n'avons pas refusé de rencontrer ces parlementaires du côté de l'opposition. Nous nous sommes rencontrés et nous sommes arrivés à un résultat favorable pour leur région, parce que nous avons discuté et nous sommes toujours ouverts à une telle approche. Maintenant, je sais que, à la Chambre, on nous dit tout le temps que c'est du théâtre et de la fiction, mais, pour moi, c'est réel. Si vous voulez des solutions, venez me voir, et nous allons en trouver. Nous avons prouvé que nous sommes capables de le faire. Nous allons continuer à le faire et nous allons rectifier notre tir lorsque c'est nécessaire. Nous allons continuer à agir ainsi pour les gens du Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas pour faire un spectacle ici, à la Chambre.



Donc, n'importe quand, les parlementaires du côté de l'opposition peuvent venir nous rencontrer ; cela va nous faire plaisir. L'important, c'est d'obtenir des résultats positifs pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Tourisme

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Le discours du trône promettait une nouvelle stratégie touristique, mais, par la suite, nous avons vu une réduction de 40 % du budget du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. De plus, les guides touristiques ont été annulés, et des centres d'information aux visiteurs ont dû fermer leurs portes.

Ma question s'adresse au ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. S'agit-il de la nouvelle stratégie? Si la réponse est oui, c'est une mauvaise stratégie.

L'hon. M. Gauvin : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis tellement content que l'on m'ait posé cette question. L'an dernier, lors de l'ouverture de l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick, à Shippagan, avec les mêmes outils que cette année, ce centre a accueilli 70 personnes. Cette année, à son ouverture, et ce, avec les mêmes outils que l'an dernier, il a accueilli 1 000 personnes.

J'invite la députée à vérifier mes données auprès de l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick. La seule différence est celle-ci : La nouvelle équipe en place à cet endroit a décidé de se retrousser les manches. Savez-vous quoi? Elle a obtenu des résultats. La nouvelle stratégie est d'impliquer les équipes. Tous les gens de la province avec qui je parle me disent qu'ils ont réalisé ceci : Les gens doivent s'impliquer pour attirer les gens au Nouveau-Brunswick, et, comme résultat, nous allons avoir des touristes tout l'été. C'est bien parti, partout au Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup.

